



Rapport de Mademoiselle Marie Noelle BASMAISON,
Chargée de mission Education au PNR des volcans d'Auvergne

**Séminaire préparatoire de
Saint Gervais sous Meymont
15 janvier 2008**

*"Pratiques éducatives et développement territorial"
En quoi l'éducation au développement durable peut être
facteur de développement d'un territoire ?*



Monsieur le Président de Région,
Messieurs les responsables des territoires organisateurs de RDV 21 et
représentants des collectivités locales associées à cet évènement,
Mesdames et messieurs représentants des services de l'Etat,
Cher Mohammed, initiateur et je dirai, moteur de RDV 21
Chers collègues,
Chers amis,
Mesdames et messieurs,

Je vais tenter tout à fait modestement de vous retransmettre des
éléments de présentation et de réflexion du 3^{ème} séminaire de RDV 21
qui s'est tenu au siège du parc du Livradois-Forez, le 15 janvier dernier
et qui a traité plus particulièrement de l'Education au développement
durable

La question était : en quoi l'éducation au développement durable peut
être facteur de développement d'un territoire ?

Ma présentation va se faire en 3 parties :

- tout d'abord, l'historique et les fondements de l'EDD
- ensuite, quelques éléments de définition de celle-ci
- et enfin, pour faire le point sur la situation actuelle, les **points forts** et les **points faibles**, de manière à dégager quelques orientations nécessaires pour favoriser réellement une généralisation de l'EDD. Ce qui, je pense, est le sujet pour lequel nous sommes réunis aujourd'hui.

Sur le 1^{er} point et plus précisément, l'origine de l'EDD :

... parce que, en effet, les « éducateurs à l'environnement » qui sont
là aujourd'hui le savent bien, l'EDD ne part pas de rien et nous avons,
pour quelques uns d'entre nous, en tout cas, les plus anciens, tout
l'acquis de l'éducation à l'environnement, en terme notamment de
pratique et de savoir faire.

Plus sérieusement :

Du point de vue de la recherche et notamment de Yves GIRAULT,
Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle et Directeur de
l'unité scientifique « Muséologie et médiation des Sciences », qui nous
a fait un parallèle entre la manière dont l'homme s'est placé par
rapport à son environnement et une évolution concernant l'éducation

... :

- tout d'abord une position extérieure à l'E pour privilégier le regard,
l'esthétique, c'est aussi l'époque des peintres. Ce qui a impulsé



l'éducation par et dans l'environnement, par la création d'un lien avec le milieu naturel. Ce sont les 1^{ères} classes transplantées.

- puis l'H a pris en compte les écosystèmes et milieux de vie des êtres vivants, ce qui a conduit à l'éducation à l'environnement. La culture scientifique et technique s'est alors développée, à partir des années 80, de manière à aborder de manière rationnelle par exemple des sujets comme la pollution, les déchets, les énergies ...

- et enfin, en se mettant au centre de l'environnement. La préférence est alors donnée à l'homme parmi l'ensemble des êtres vivants : c'est l'anthropocentrisme qui a introduit l'écocitoyenneté pour un changement social et un changement de comportements dans les années 2000. En même temps, est apparue la notion de **développement durable** et donc celle d'Education à l'Environnement et au Développement Durable avec en 2004 une circulaire de l'Education Nationale de généralisation de l'EEDD. Depuis 2005, suite à un rapport de l'ONU, nous parlons aujourd'hui d'Education au Développement Durable.

Une étude est menée actuellement au sein de l'unité scientifique que dirige Mr GIRAULT sur les postures actuelles des praticiens par rapport à l'éducation au développement durable :

- acritique ou une adoption des prescriptions institutionnelles
- de banalisation, c'est la posture dominante avec les mêmes pratiques mais en modifiant les « slogans » et en plaquant celui du DD
- critique ou une déconstruction du concept de Développement Durable
- d'évitement pour un maintien et un prolongement de l'écocitoyenneté au sein de l'Education à l'Environnement

Excusez-moi pour cette longueur et surtout cette abstraction mais il me semblait important de faire ce point historique, d'autant que cette présentation, le 15 janvier, a vraiment été un temps fort pour tous !

Le débat, qui a suivi, a permis de dire que l'EDD était avant tout un projet politique mais que malgré tout le sujet du DD nécessite d'aborder :

- le rapport au territoire et les inter-actions, par l'approche systémique qui se voit désormais réhabilitée après avoir disparue officiellement durant quelques années des programmes de l'Education Nationale
- un aspect critique qui est nécessaire et obligatoire d'un point de vue éducatif

Avant de faire la des points forts-points faibles de l'EDD, je voudrai essayer de dresser un portrait de ce que pourrait être l'EDD.



Définition de l'EDD,

Vue de l'Education Nationale (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) :

Tout d'abord, un rappel concernant le DD :

Outre les 3 piliers : Environnement, Social et l'Economique

4 dimensions :

- spatiale (ici-local, ailleurs-global)
- temporelle (passé, présent, futur)
- politique (choix de société)
- éthique (les sciences)

Objectifs majeurs de l'EDD :

- éduquer à la complexité « à un problème, il existe plusieurs solutions »
- éduquer au choix, mettre les élèves en position de choix, quelque soit nos propres convictions
- en ayant une vision positive pour ne pas transférer nos inquiétudes aux jeunes

Quelques principes :

- relativité « ce qui est vrai ici, n'est pas forcément vrai ailleurs »
- non permanence « tout problème n'a pas forcément sa solution »
- incertitude,
- ambivalence,
- interdépendance « une réponse locale peut avoir un effet néfaste sur le global »
- on pourrait certainement rajouter celui de précaution, en résumé on n'est sûr de rien !

D'un point de vue méthodologique,

La **pédagogie du projet** peut contribuer au changement de comportements. Elle permet d'impliquer les publics, notamment dans des actions ancrées sur le local en partant de ce qui nous intéresse pour aller vers le global ou l'inverse, avec souvent la présence d'intervenants extérieurs.

Et plus globalement sur un territoire, au niveau d'une politique éducative (Inspection Académique) :

- la **cohérence** d'un territoire est à rechercher que ce soit géographique ou administratif, une communauté de communes par exemple
- pour un projet d'envergure ou projet fédérateur
- avec des **partenariats** locaux (acteurs éducatifs, sites ressources)



- en impliquant les classes dans des actions en faveur de l'E, que ce soit le déplacement d'une population de crapauds en cours de migration pour éviter une route dans l'idée peut-être d'installer à terme un crapauduc. Un protocole ayant été défini avec les scientifiques et l'administration relativement aux espèces protégées concernées
- une communication des expériences à travers les médias télé radio est primordiale pour faire connaître l'action et faire le lien avec la population...
- une transférabilité des démarches et des expériences est souhaitable

Vue de la société civile ou du milieu associatif :

Quand on parle d'EDD, pense-t-on bien toujours ? :

- travail de groupe
- situation de projets
- débat
- rapport au temps
- rencontres d'acteurs
- cadre partenarial

L'EDD ne doit-elle pas être une réappropriation du fait éducatif par le corps social ?

Or au sein même du Grenelle de l'Environnement de l'automne 2007, l'EE a eu un problème de reconnaissance puisqu'elle n'a fait l'objet d'un groupe de réflexion qu'à partir de Décembre pour un rendu des travaux fin janvier 2008.

Ensuite, diverses expériences d'Education au Développement Durable au sein collèges (Agendas 21), de collectivités locales, d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunales, des Parcs Naturels régionaux nous ont été présentées.

On peut en déduire, quelques forces et faiblesses de l'EDD telle qu'elle est mise en œuvre à ce jour dans les territoires.

Concernant les FORCES de l'EDD :

Elle peut bénéficier du fait que la notion de **développement humain** (Indice de Développement Humain) a intégré la réflexion, tant des éducateurs, que des décideurs.

Elle est portée par des **valeurs éducatives** (transversalité des disciplines, méthodologie de projet, qualité d'animation, implication des publics, éducation au choix ...).



Des projets éducatifs à l'échelle de **territoires** le plus souvent structurés (Parcs et autres structures intercommunales) avec des **acteurs éducatifs** et des **partenariats locaux** de plus en plus nombreux apportant diversité, complémentarité et contradiction.
Des formations mixtes acteurs - éducateurs de territoire

Concernant les FAIBLESSES de l'EDD et donc les aspects à améliorer :

Le concept d'EDD est cependant encore flou ; ce qui nuit à la définition des objectifs et la pertinence des démarches. Très peu de références aux enjeux et aux valeurs sont faites.

Un écart persiste entre la réflexion théorique et les actions de terrain. Ces dernières restant bien entendu à développer.

Les volets économique et social de l'EDD ne sont que très peu déclinés en terme de réflexion, de formation et au sein des actions.

De même, les scientifiques ne sont encore que très peu impliqués.

Un sentiment général de précipitation autour de l'EDD, liée certainement à l'urgence d'actions à mettre en place mais attention à :

- ne pas occulter la réflexion
- pour les opérateurs, ne pas rester seulement sur des enjeux locaux mais bien intégrer une cohérence avec les enjeux mondiaux
- interroger les sciences ainsi que le sens de l'histoire

N'oublions pas la nécessité de procédures d'évaluation validées scientifiquement et partagées.

En conclusion de ce séminaire 3 de RDV 21 :

Les facteurs de réussite de l'EDD évoqués ici, seront plus précisément décortiqués à travers l'analyse qui sera faite de 21 expériences que vous avez menées les uns les autres. Le résultat sera présenté dans un DVD avant la fin du printemps.

Les éléments présentés ici ne sont bien entendu pas complets encore et l'organisation de RDV 21 souhaite qu'ils soient très largement amandés de la richesse de toutes nos réflexions d'aujourd'hui.

La réussite de l'EDD est certainement dans un équilibre à trouver entre les « cadres » des institutions, les collectivités et les pratiquants de terrains.



Je voudrai terminer sur cette idée forte de **partenariat**, qui porte tout son sens quand on parle de développement durable. Les projets d'EDD sont ceux de plusieurs acteurs, ceux des territoires, ceux où la réciprocité est le maitre mot, ceux où la concertation s'installe comme une évidence dans des projets non figés comme des programmes, mais où les acteurs évoluent ensemble, au gré de leurs convictions respectives et désaccords, mais avec toute l'humilité nécessaire pour surmonter le formidable enjeu du DD, l'enjeu de ce fameux rendez vous avec le XXIème siècle.

Je vous remercie pour votre attention.
MNBASMAISON

